



**PROCÈS-VERBAL D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL EN VUE DE
L'ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU D'AVANCEMENT, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024, POUR
L'ACCÈS AU GRADE DE DIRECTEUR HORS CLASSE DES SERVICES DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

A l'issue des délibérations du jury, la liste, classée par ordre alphabétique des candidats admis au terme des épreuves orales de l'examen professionnel en vue de l'établissement du tableau d'avancement pour l'accès au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de l'année 2024, est fixée comme suit :

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom
Madame	AMBROSIO		Célia
Madame	BADAOUI	BELLA	Chahira
Madame	BEDIN		Anne-Laure
Monsieur	BEN CHIKH		Kamel
Madame	BRIDIER	ZERWETZ	Malika
Monsieur	DURAND		Frédéric
Madame	GARCIA		Lydie
Monsieur	LHOR		Abdeltif
Monsieur	PAVAN		Michael
Madame	PEDRON		Tiphaine

Le seuil d'admission a été fixé à 15,90 /20

Fait le 28 septembre 2023,

Pierre PIBAROT

Président du jury